

Diplôme d'État Moniteur Éducateur (DE ME)

En apprentissage

Cursus complet

Formation sur 2 ans



Siège du CFA
14 bis rue d'Inkermann
BP 29105
79061 NIORT cedex 09

Le métier

Le Moniteur Éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Lieux d'exercice

C'est essentiellement le secteur associatif qui emploie les Moniteurs Éducateurs. Ils exercent surtout leur activité dans les établissements et services tels que les internats, foyers, externats, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs, maison d'enfance à caractère social, institut thérapeutique éducatif et pédagogique. Toutefois la fonction publique hospitalière ou territoriale ouvre également des possibilités.

Objectifs de la formation

- Permettre l'acquisition de qualités de contact indispensables au métier de moniteur éducateur ainsi que les compétences pour la gestion d'un groupe
- Donner un savoir multidisciplinaire permettant de répondre de manière globale aux attentes du métier de moniteur éducateur
- Former au travail en équipe et aux tâches administratives de base
- Réfléchir sur son engagement et son implication dans des projets d'aide à la jeunesse
- Permettre l'élaboration d'un projet professionnel dans le secteur social

Contenu de la formation

3 domaines de formation

- DF 1 :** Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
 - Participer au projet personnalisé
 - Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne
- DF 2 :** Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive
 - Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif spécialisé
 - Mettre en œuvre des activités éducatives individuelles ou collectives adaptées à la personne
 - ou au groupe et en cohérence avec le projet éducatif spécialisé
- DF 3 :** S'inscrire dans un travail d'équipe partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours
 - Accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial
 - Participer à la vie de l'institution

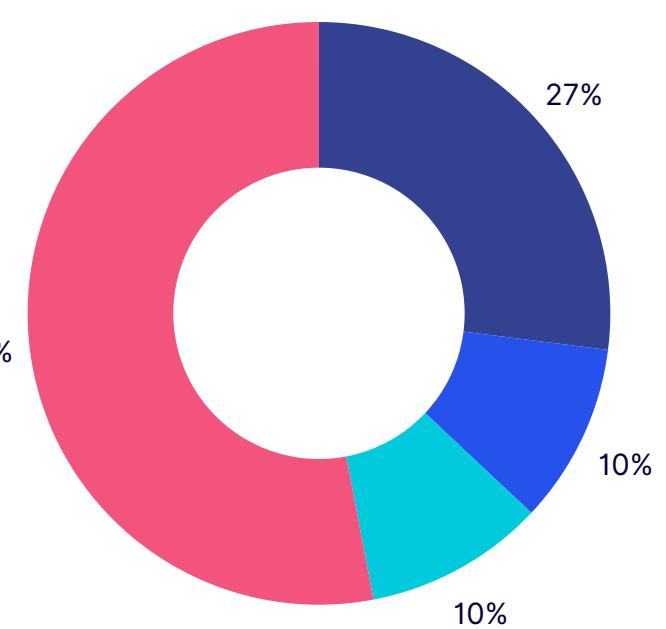
Approche pédagogique

Le diplôme de moniteur éducateur par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque Unité de Formation par Apprentissage (UFA) met à disposition les outils et moyens nécessaires au bon déroulement de la formation.

Organisation de l'alternance

Répartition de l'activité de l'apprenti ME pour un contrat de 24 mois

- Formation théorique : 950 h
- Formation pratique: 350 h
- Formation chez l'employeur : 1984 h
- Congés payés : 350 h



Modalités d'entrée

1 Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage*

2 Inscription au CFA via notre site internet :

Renseigner la « fiche contact » et transmettre les documents demandés (CV, lettre de motivation, pièce d'identité, promesse d'embauche ou contrat signé)

3 Inscription à l'UFA :

Sont admis de droit en formation, à la suite du dépôt de leur dossier de candidature, les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux

* pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, être porteur d'un projet de création d'entreprise.



Modalités d'évaluation

BC1 : Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation qui servira de support à l'épreuve orale + Soutenance orale individuelle de 30 minutes.

Structure de la note de réflexion : Production écrite de 8 à 10 pages rédigées avec un logiciel de traitement de texte.

- écrit : noté sur 20
- oral : noté sur 20

Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve.

BC2 : Rédaction individuel d'un dossier de pratiques professionnelles + Soutenance orale individuelle de 30 minutes.

Structure du dossier de pratiques professionnelles : Production écrite de 10 à 12 pages rédigées avec un logiciel de traitement de texte (hors page de garde) dont 2 pages maximum pour la présentation de la structure + 3 pages d'annexes facultatives. • écrit : noté sur 20 • oral : noté sur 20 Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve.

BC3 : Etude de cas (devoir sur table d'1H30)

Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve.

Orientation post-formation et passerelles

En attente d'informations légales à ce sujet. Pour plus d'information, prendre contact avec le CFA.

- Parcours commun avec le DE Technicien d'Intervention Sociale et Familiale sur les contenus des blocs 1 et 3.

Modalités d'accès à la formation et délai

- Inscription auprès de l'UFA et du CFA
- Date prévisionnelle d'entrée en formation ou de début des cours : première quinzaine du mois de septembre (Prendre contact avec l'UFA)

Tarifs

- Gratuité pour les apprentis
- Employeurs privés et associatifs : coûts pédagogiques pris en charge par les OPCO
- Employeurs publics (FPT / FPH / FPE) : *sur devis, nous contacter*

La rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération en fonction de son âge, de son ancienneté dans l'apprentissage, et la nature de son employeur. Ces rémunérations sont réglementées. La rémunération des apprentis est exonérée de charges salariales dans la limite de 50% du SMIC.

Dans un établissement adhérent à la branche sanitaire et sociale privée à but non lucratif :

	-18 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1ère année	35% du SMIC	50% du SMIC	65% du SMIC*	100% du SMIC*
2ème année	45% du SMIC	60% du SMIC	75% du SMIC*	100% du SMIC*

Dans un établissement adhérent à la branche de l'hospitalisation privée :

	-18 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1ère année	34% du SMIC	48% du SMIC	58% du SMIC*	100% du SMIC*
2ème année	44% du SMIC	56% du SMIC	66% du SMIC*	100% du SMIC*

Dans un établissement adhérent d'une autre branche ou de la Fonction Publique:

	-18 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100% du SMIC*
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100% du SMIC*

* Ou % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable, pour les jeunes de 21 ans et plus

Diplôme d'Etat Moniteur Éducateur (DE ME)

Code : RNCP39643

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date de publication : 03/10/2024

Les centres de formations partenaires

IRTS Poitou-Charentes

Antenne de La Rochelle
8 Rue Charles Tellier
17000 La Rochelle

Antenne de Poitiers
1 Rue Georges Guynemer
86000 Poitiers

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage vise à donner à des personnes une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, dans le cadre d'un contrat associant l'exercice d'une activité professionnelle en entreprise et des enseignements dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

Notre CFA a la particularité d'être « hors les murs » et de confier les enseignements pédagogiques à des partenaires reconnus, nos Unités de Formation par Apprentissage (UFA).

Eloïse SCHNAPPER

06 30 03 73 35
e.schnapper@cfa2s.fr



La formation est accessible aux publics en situation de handicap. Votre situation peut nécessiter des aménagements/ adaptations. Un référent est là pour vous accompagner :

CFA : vos contacts apprentissage

Sophie MIGEON

06 44 38 51 31
s.migeon@cfa2s.fr

